

**Conseil d'administration A23-2
du 10 juillet 2023**

Délibération n° A23-2-9

Objet : Avancement du contrôle interne financier (comptable et budgétaire) et plan d'actions

Le Conseil d'Administration,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et notamment ses articles 1, 4, 6 et 215,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 modifiant le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif au cadre de référence des contrôles internes budgétaire et comptable en application de l'article 215 du décret GBCP,

Vu la délibération du Conseil d'Administration N°A-22-2-11 du 28 juin 2022,

Vu le rapport du Directeur Général et de l'Agent Comptable,

- Constate sur la base du plan d'action conduit entre juin 2022 et juin 2023, le niveau de maturité du contrôle interne comptable et budgétaire de l'établissement,
- Valide le plan d'action 2023/2024 détaillé en annexe.

Le Président

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT



Le Préfet de Région Ile-de-France

Marc GUILLAUME



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, le cas échéant, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Paris, le **12 JUL. 2023**

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

à

Monsieur le Président du Conseil d'administration
De l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France

A l'attention de Séverine CHEVIN HAMEL

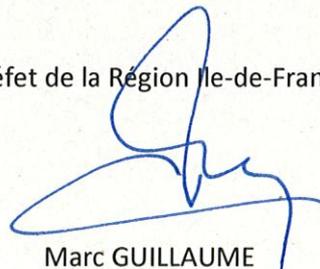
Objet : Délibérations numéros A23-2-1 à A23-2-9 du Conseil d'administration du 10 juillet 2023.

PJ : 9 délibérations

Vous m'avez adressé, pour approbation, les délibérations de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France, visées en objet, adoptées lors du Conseil d'Administration du 10 juillet 2023.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en retour, un exemplaire de chacun de ces documents que j'ai approuvés ce jour.

Le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris



Marc GUILLAUME